

PROCES-VERBAL
du 14 mars 2008

TABLE DES MATIERES

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL	2
ELECTION DU MAIRE	4
DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS	15
<i>UNANIMITE</i>	16
ELECTION DES ADJOINTS	16

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--

M. LEDOUX –

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Je salue tout d'abord le public,

Je salue la presse,

Et je déclare installé le Conseil municipal issu du scrutin de dimanche dernier. Sans plus attendre, je passe la parole à M. André VARLET, doyen de cette assemblée.

M. VARLET –

Merci.

Mesdames, Messieurs et chers collègues, c'est (vous l'imaginez) un grand honneur pour moi que de présider, pour un temps seulement, cette séance d'installation du Conseil municipal de Roncq, nouvellement élu. Pourtant je dois à la vérité de dire que je n'en ai aucun mérite puisque cet honneur me revient par le seul fait que je suis le doyen de cette respectable assemblée.

Quel paradoxe !

Moi qui, tout au long des différentes étapes de ma vie, ai très souvent été le plus jeune. J'ai commencé par être le plus jeune d'une famille de trois enfants. Tout au long de ma scolarité et de ma carrière professionnelle, j'ai également souvent été le plus jeune. Mais le temps, inexorablement, accomplit sa tâche et, sans m'en rendre compte, je suis passé du statut de plus jeune à celui de plus vieux.

Aussi, afin d'équilibrer les choses, je vous propose, comme c'est un peu la tradition à Roncq, à moins que quelqu'un ne s'y oppose, de nommer secrétaire de séance le benjamin de l'assemblée, M. Sylvain LAMBLIN.

Y a-t-il des observations par rapport à cette proposition ? (Unanimité).

Je vais immédiatement lui passer la parole afin qu'il puisse procéder à l'appel des membres présents du Conseil municipal.

M. LAMBLIN

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE LE 14 mars 2008: **33**

PRESENTS :

Vincent LEDOUX – Rodrigue DESMET - Isabelle MARIAGE - Jeannique VANDEWIELE -André VARLET – Chantal VANOVERMEIR - Antonio DA SILVA – Catherine SUBTS- Jean-Louis BEAUVENTRE - Michel PETILLON- Annick CASTELEIN - Réjane CASTEL – Patrick BOSSUT - Rose-Marie BUCHET - Thierry BUCQUOYE – Chantal NYS – Bruno ACKOU - Sophie LAFRENOY - Laurent WINDELS – Claudine ZAHM – Jean-jacques FERON - Geneviève LEROUGE – Dany DELBECQUE – Claudie RIUS – Sylvain LAMBLIN – Nathalie CARDON – Hervé DELVAS – Valérie STIEREMANS – Thibault TELLIER – Catheleen COPPIN-QUIVRON – Eric ZAJDA – Peggy LAMBLIN – Guy PLOUVIER

M. VARLET –

Merci, Monsieur LAMBLIN.

Le quorum étant très largement atteint, nous allons pouvoir valablement délibérer.

Mais avant de passer au deuxième point de l'ordre du jour, à savoir l'élection du Maire, si vous me le permettez, en ma qualité de conseiller municipal sortant et de doyen de cette assemblée, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres de notre Conseil et ils sont nombreux, très exactement 18 sur 33.

Ces vœux de bienvenue s'adressent évidemment aussi bien aux 13 nouveaux membres de l'équipe majoritaire qu'aux 5 membres des oppositions.

A ces derniers, je voudrais vous dire, et c'est d'autant plus facile pour moi qui vous connais personnellement pour vous avoir côtoyés, les uns et les autres, ma conviction que vous partagez avec nous les valeurs auxquelles se réfère la Charte d'engagement que les 33 membres de notre liste « Ensemble pour Roncq » ont signée et communiquée aux Roncquoises et aux Roncquois :

- le respect de la dignité humaine,
- la solidarité,
- la fraternité,
- la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Je crois pouvoir ajouter que la campagne de ces élections municipales 2008 a été digne et s'est déroulée dans un climat serein ; les démocrates, que nous sommes, ne peuvent que s'en féliciter.

Aujourd'hui, en cette circonstance toute particulière, à un moment fort de la vie démocratique de notre Ville, mettons en exergue ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise.

Nous sommes tous, autour de cette table, d'authentiques démocrates, d'authentiques républicains et, à mes yeux, c'est là l'essentiel.

De même, nous nous reconnaissons tous au travers des valeurs fondatrices de notre République sur lesquelles je voudrais clore mon bref propos : Liberté, Egalité, Fraternité.

Je vous remercie.

ELECTION DU MAIRE

M. VARLET –

Nous allons procéder à l'élection du Maire et, pour la bonne marche des opérations, je vous propose de désigner quatre assesseurs pour constituer le Bureau de vote et, afin de respecter la parité –c'est de règle– qu'il soit constitué de deux hommes et deux femmes.

- un homme et une femme dans la majorité municipale ;
- pour les oppositions :
- M. PLOUVIER étant seul, ce sera un homme ;
- Si le groupe de M. TELLIER voulait nous déléguer une dame, l'équilibre serait parfait.

Quelles sont les personnes désignées pour être scrutateurs ?

Je relève M. FERON, Mme LEROUGE, M. PLOUVIER et Mme LAMBLIN, si vous en êtes tous d'accord (*Unanimité*).

Le Bureau de vote étant constitué, je fais appel à candidatures.

Y a-t-il des candidats au poste de Maire ?

M. LEDOUX –

Je suis candidat.

M. PLOUVIER –

Je l'ai été ; je ne le suis plus.

M. VARLET –

Nous enregistrons la candidature de M. Vincent LEDOUX.

Nous allons donc pouvoir procéder à la distribution des bulletins de vote et au vote proprement dit.

M. PLOUVIER –

Est-il possible de faire une déclaration par rapport à l'élection du Maire ?

M. VARLET -

Quand le Maire aura pris ses fonctions, il vous donnera la parole si vous le souhaitez.

.../...

Je demande aux quatre assesseurs de bien vouloir rejoindre la table au centre de la salle pour procéder au dépouillement.

.../...

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre d'inscrits.....	33
Nombre de votants	33
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau	6
(5 blancs et 1 nul)	
Majorité absolue	14

M. Vincent LEDOUX ayant obtenu 27 voix, je le déclare élu Maire de Roncq.

(Applaudissements)

Je suis particulièrement heureux et fier, Monsieur le Maire, d'être le premier à vous adresser mes très chaleureuses félicitations.

Je vous demande de vous approcher afin que je puisse vous remettre cette écharpe tricolore qui est le symbole républicain, s'il en est, de votre charge.

Cette charge, je suis persuadé que vous continuerez à l'assumer avec sagesse, force et beauté.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE –

Mesdames, Messieurs, chers collègues, c'est avec beaucoup d'émotion, une émotion assurément partagée, que le doyen de notre assemblée, André VARLET, vient de me ceindre l'écharpe majorale. C'est un geste symbolique qui tient, par certains aspects, de l'onction... électorale, rassurez-vous, mais un geste qui en dit long pour celles et ceux qui connaissent l'histoire politique contemporaine de notre Cité.

En mars 2001, à l'issue d'une campagne dynamique mais aussi très pugnace, un nouveau Conseil municipal rassemblait, à côté d'une majorité que j'avais l'honneur de conduire, deux groupes d'opposition.

Sept ans se sont écoulés, la majorité a travaillé ; l'opposition s'est opposée. La Ville a bougé, le temps a passé, les attitudes et les esprits aussi. Le bon sens a été plus fort que tout mais plus encore, sans doute, le goût de l'action et l'amour de Roncq.

En mars 2008, toutes les sensibilités du Conseil municipal se sont unies pour bâtir un projet commun, un nouveau contrat de gouvernance communale. Je crois que c'est tout à fait inédit dans l'histoire de Roncq.

Au plus lointain et au plus profond de ce que nous connaissons de la vie locale, se trouve à la source du métabolisme politique ronquois une sorte d'ordre binaire, au terme duquel « tout ce qui n'est pas avec moi, est contre moi » ou bien encore « tout le bien d'un côté, tout le mal de l'autre ».

De tout temps, deux clans se sont opposés sur notre petite scène politique locale, souvent très rudement.

Les tempéraments des époques précédentes, plus passionnés et chauffés, portaient souvent à son paroxysme la lutte politique. Rappelons ici deux épisodes fameux, qui ont tout de guerres à la Picrochole.

- La bataille des deux clochers, tout d'abord, lorsqu'à la fin du 19^{ème} siècle, Centre et Blanc-Four ferraillaient dur pour l'affirmation identitaire de leur territoire. Ce combat a bien failli se terminer par l'érection en commune libre du Hameau du Blanc-Four !

Heureusement pour nous, il n'en fut rien mais celui-ci a durablement et profondément marqué nos mentalités, à tel point qu'il m'est arrivé de recevoir des courriers au nom de *Vincent LEDOUX, Maire du Blanc-Four*.

- L'histoire de Roncq, ce sont aussi les combats des Blancs et des Rouges. Un demi-siècle durant, chacun y batailla à sa façon pour édifier un « monde meilleur », comme le dit le célèbre film. Le temps électoral était alors un moment d'intense tension qui fonctionnait comme une soupape de sûreté dans une société locale pourtant globalement paisible.

Aujourd'hui, c'en est fini de Don Camillo et de Peppone, de la bataille idéologique au plan local, l'extrémisme des idées fait désormais place à la modération des projets.

En mars 2001 déjà, la population roncqoise confiait l'administration municipale à une équipe dont le seul moteur était la passion pour Roncq, pour tous ses habitants, sans référence aucune à une quelconque étiquette partisane, non pas pour contester les partis politiques –ils sont utiles au fonctionnement démocratique de notre pays– mais parce que nous estimions qu'ils n'étaient pas nécessaires pour conduire les affaires d'une ville de la taille de Roncq.

En mars 2008, cet esprit même de politique du local se trouve validé et même très largement conforté. Des femmes et des hommes de Roncq ont été démocratiquement élus pour faire Conseil autour de cette table ; ils viennent de familles, de sensibilités, de philosophie, de courants d'opinion différents mais qu'importe ! Là n'est pas l'essentiel ; la diversité est si ample, comme le pressent Pascal.

Ce qui compte avant tout, c'est le talent, l'envie, le désir de servir un territoire et la population qui y vit. Une diversité plurielle mais un même esprit, une même conception du service aux autres, celle-là même qui figure dans la Charte d'engagement que mes colistiers et moi-même avons tous signée et que Sylvain relira tout à l'heure.

Différents mais unis dans la loyauté et dans la détermination à concrétiser les actions et les projets proposés dans notre nouveau contrat de gouvernance communale.

Oui, mes chers collègues, après avoir fait profession de foi, au moment de nous présenter aux électeurs de Roncq, nous allons, ce soir, poser un acte de foi, une foi d'honnêtes gens pour qui l'exercice du pouvoir politique signifie garantir l'intérêt général. La foi d'hommes et de femmes de bonne volonté, rassemblés pour se mettre au service de leurs concitoyens.

Etre au service mais non pas être à la merci !

Si le citoyen a délégué son pouvoir de décision communale à une équipe d'élus le temps d'un mandat, cela ne le décharge pas pour autant de sa responsabilité individuelle. Elus et citoyens sont en effet co-responsables du bien-vivre dans leur commune.

Un exemple : chacun d'entre nous désire vivre dans une ville propre mais chacun doit aussi comprendre qu'il ne saurait y avoir de propreté publique sans propreté individuelle ; le balayage mécanisé et la collecte de déchets n'exonèrent pas le citoyen de discipline personnelle et ne le déchargent pas de sa responsabilité civique.

Elus, citoyens –chacun à sa place– doivent contribuer à la qualité du lieu où ils vivent tant dans les espaces publics que dans les relations aux autres.

L'action politique, mes chers collègues, n'existe pas dans le *faire à la place de* mais bien plutôt dans le *faire au nom de*. Bien entendu, l'élu moderne doit être proche de ses concitoyens ; l'équipe majoritaire établira ce lien de proximité à travers ses permanences, ses réunions de projet et d'information, mais aussi par la nomination de quatre conseillers délégués aux quartiers de la Ville : le Centre, le Blanc-Four, Lierre et Chats-Huants. Ces conseillers territoriaux seront la voix et les oreilles de la mairie ; ils seront garants d'une plus grande efficacité du service public au plus proche des personnes et des espaces de vie.

L'élu moderne doit aussi rapprocher le citoyen de l'actualité de sa ville. Aujourd'hui, le tambour du garde-champêtre, c'est Internet. Les moyens nouveaux de communication nous offrent des perspectives de performance dans l'information citoyenne. Roncq est déjà une @-Ville.

Les relations entre l'administration municipale et l'utilisateur sont déjà simplifiées. Nous pourrions encore aller plus loin dans la télé-inscription et le télé-paiement.

Les relations entre la Commune et l'Etat sont déjà dématérialisées. Ce soir même, nous numérisons les relations entre l'administration municipale et les élus, et entre élus eux-mêmes. C'est un grand progrès qu'il faut souligner ; chaque conseiller municipal sera doté d'un équipement informatique complet : un ordinateur portable avec messagerie électronique, agenda personnel, par l'Extranet les invitations aux commissions et conseils municipaux, les projets de délibération lui seront adressés par courriel tout comme les comptes rendus de notre assemblée.

Mes chers collègues, la dématérialisation du travail municipal correspond à un changement de culture. Elle constitue aussi une bonne pratique du développement durable ; l'objectif étant de réduire notre consommation de papier.

Mesdames, Messieurs, ce soir le Conseil municipal a élu le Maire de Roncq. Je n'aurai pas l'outrecuidance de dire que c'est un nouveau maire mais je dois vous avouer tout de même que je me sens être un maire nouveau.

Un maire nouveau dont le bilan vient d'être validé par sa population.

Un maire nouveau entouré d'une équipe nouvelle.

Un maire nouveau entraîné par la dynamique d'un nouveau projet.

Le maire nouveau, que je suis, veillera au maintien de la qualité du lien qui s'est établi au fil des années entre la municipalité et la population.

Je ne suis pas le maire d'un clan mais le maire de toutes les Roncquoises et de tous les Roncquois.

Le maire nouveau, que je suis, garantira le bon fonctionnement de sa majorité dont chacun des membres, dès l'attribution de sa délégation demain matin, recevra une feuille de route lui indiquant les objectifs à atteindre et les moyens pour y arriver. Parce que le devoir de résultat est une exigence, je nommerai un conseiller délégué à l'évaluation des politiques municipales ; il sera chargé, non de juger ses collègues, mais de mesurer en permanence le niveau de performance de nos outils et des services mis en oeuvre.

Le maire nouveau veillera à ce que tout ce qui a été dit au cours de la campagne soit fait et, tout particulièrement, en matière budgétaire. Aujourd'hui les villes ont un devoir de vertu financière, non seulement pour elles mais aussi pour leur pays, la France.

Dans un contexte de dégradation financière nationale, les résultats financiers des communes impactent considérablement le résultat du budget dont 30 % sont aujourd'hui consacrés au remboursement de la dette. Nous devons être une ville bien gérée dans et pour un Etat mieux géré.

Je garantirai le maintien de la part communale de vos impôts locaux à son niveau de 2001. Je veillerai à dégager une auto-épargne suffisante et à préserver un endettement communal sain.

Le maire est aussi le chef de l'entreprise Roncq.

Le maire nouveau sera ce chef d'entreprise, épris de la bonne qualité des services rendus à nos concitoyens et soucieux d'une justice sociale interne, favorable au bon épanouissement de tous nos collaborateurs sous l'autorité de leur Directeur général, Bruno DUBOIS. Je salue ici son professionnalisme et son grand dévouement.

L'entreprise, justement parlons-en !

C'est un acteur essentiel de notre Commune. Elle finance une grande partie de nos projets, de nos services ; elle offre aussi une grande quantité d'emplois.

Notre devoir d'élu sera de soutenir l'activité économique et d'en favoriser le développement.

Le maire nouveau garantira la cohésion de notre territoire communal où les espaces résidentiels s'harmonisent agréablement aux espaces verts. Roncq, ville à la campagne, est plus qu'un slogan ; c'est une réalité. Elle doit le demeurer. Les programmes d'habitat respecteront le principe de mixité sociale que nous mettons en oeuvre depuis 2001. Nous devons expliquer que le logement locatif aidé ne doit pas être ressenti comme une crainte mais bien plutôt accueilli comme une chance ; la diversité est ample, elle doit l'être aussi dans la chair même de notre trame urbaine.

Le maire nouveau s'efforcera aussi de mettre en oeuvre une culture du beau et du bon. Les petits Roncquois doivent en effet être les principaux bénéficiaires, la fréquentation des arts est bénéfique. Elle ne peut que contrebalancer positivement le matraquage quotidien d'images négatives et dévalorisantes dont nous sommes les victimes, bien trop souvent consentantes.

Fréquentation du bon et du beau mais aussi apprentissage de la liberté. L'artiste est un être libre qui peut nous faire progresser individuellement et collectivement en liberté.

Face à l'individualisme qui distend l'homme de la collectivité, l'association est bien encore la meilleure des réponses. Il nous faut donc la soutenir.

Nous nous engagerons à ce que ce monde associatif, si vivant à Roncq, soit le lieu de la créativité, de la gratuité, de la solidarité et je prononce ce mot magnifique de « fraternité » ; Attali nous le rappelle bien, la fraternité est une obligation morale.

Elus, nous devons être des tisseurs de fraternité humaine pour une fraternité de sympathie et d'espérance.

Vous le voyez, mes chers collègues, une grande tâche nous attend. Nous devons retrousser nos manches mais je sais pouvoir compter sur votre courage et sur votre dévouement. Je vous demande d'être dignes de la confiance que vous ont accordée dimanche les Roncquoises et les Roncquois.

Etre un élu de la République, c'est un honneur, un bonheur aussi ; c'est surtout et avant tout un devoir.

Dans cette société où tout est dû, il est bon, je le pense, de rappeler les valeurs universelles du devoir. Nous pouvons alors invoquer l'histoire, la grande : nous sommes en 2008, quatre-vingt-dix ans après la fin de la Grande guerre. En ces circonstances particulièrement difficiles et douloureuses, les élus de Roncq ont su faire leur devoir illustrant parfaitement

cette phrase claire et incisive de Houellebecq « ayant rompu le lien filial qui nous rattachait à l'humanité, nous vivons ».

Je me sens personnellement redevable de tous ces maires qui ont fait l'histoire de Roncq.
Résistant sous la tyrannie de l'occupation,
Soulageant la souffrance et la misère de leurs concitoyens,
Travaillant sans relâche pour le développement d'un territoire et des services à la population.

Nous ne sommes, Mesdames et Messieurs les élus, qu'un maillon tout petit et unique cependant, d'une longue chaîne de l'engagement politique communal.

Comme premier geste symbolique de notre Conseil municipal, je vous demanderai demain de faire honneur au devoir en dévoilant une plaque au nom de Lazare PONTICELLI, dernier poilu de la Grande guerre, décédé cette semaine à l'âge de 110 ans.

En 1918 justement, au sortir de quatre années particulièrement douloureuses pour notre cité, le Maire de Roncq, Désiré LEURENT appelait immédiatement la population à l'union et au rétablissement des sources du bonheur.

Mes chers collègues, mes chers concitoyens, en 2008, nous ne sommes heureusement plus confrontés aux horreurs qu'ont connues nos ancêtres. Pour autant notre société pacifiée n'est pas exempte de son lot de difficultés quotidiennes ; notre attention doit donc être principalement portée vers celles et ceux qui se sentent en décrochage, en exclusion de notre société, des personnes isolées, en recherche d'emploi, en difficultés de santé ou de logement. Celles et ceux qui ne sont pas heureux ou, pire, qui ne croient plus en un bonheur possible.

En 2008 et plus que jamais, notre devoir impérieux est de créer les sources d'un bonheur communal pour tous.

Je vous demande de mobiliser toutes vos ressources, toute votre énergie, de déployer tous vos talents pour continuer à faire de Roncq la ville heureuse. Ne comptez pas votre temps, n'épargnez pas votre peine, passez au-dessus des on-dit, expliquez aux tenants du « yaka qu'il n'y a pas ka »... ce serait bien trop facile. Convincez de la pertinence de vos propos et de vos actions.

Mes chers amis, embrassez votre nouvelle fonction avec sérieux mais sans jamais vous prendre au sérieux. Etre conseiller municipal, c'est tout simplement s'évertuer à être un

homme ou une femme libre tout entier(e) dévoué(e) au bonheur de sa ville et de ses habitants.

Conseiller municipal pour le bonheur, c'est votre seule délégation.

Vive Roncq, vive la France.

(Aplaudissements)

Il y a eu des demandes d'intervention.

Monsieur PLOUVIER, vous avez la parole.

Nous écouterons ensuite Monsieur TELLIER.

M. PLOUVIER –

Merci, Monsieur le Maire.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention votre beau discours et, sans que vous n'en preniez ombrage, je voudrais y mettre un petit bémol.

Le vote auquel j'ai procédé tout à l'heure était quand même un peu difficile dans la mesure où il suppose le respect de l'expression populaire et vous savez que l'expression populaire dans un vote, par définition, est antagoniste puisqu'il y a forcément des gens qui ont voté pour vous (et ils sont un peu moins de 3800) mais il y a également les gens qui ont voté d'une autre façon ou qui n'ont même pas pris la peine de se déplacer pour cette élection. Je pense qu'on devait tenir compte de cette double réalité et c'est pourquoi je le rappelle pour que la représentation municipale ainsi que M. le Maire, les Roncquoises et Roncquois ici présents, puissent comprendre quel était le sens du vote du groupe « Action Roncquoise Citoyenne ». C'était un point important.

Pour illustrer mon propos, Monsieur le Maire, votre victoire à 65 % des suffrages exprimés, c'est effectivement une victoire mais j'ajoute toutefois que le beau soleil de votre victoire n'est peut-être pas parvenu à dissiper la totalité des brumes, des doutes et interrogations sur votre bilan et sur votre projet.

Il y a donc une réalité incontournable, mathématique : quand on regarde les chiffres de près, j'insiste pour que vous n'en preniez pas ombrage, mais le chiffre est également incontournable : moins de 4 électeurs sur 10 ont donné quitus au bilan que vous revendiquez et dont vous êtes fier ; c'est normal, et vous ne pouvez pas dire le contraire mais il y a quand même plus de 6 électeurs sur 10 qui n'y ont pas adhéré avec une ferveur très forte.

C'est tout ce que je voulais dire pour le moment et nous avons dû tenir compte de cette double réalité.

La remarque que je viens de faire concernant le nombre de votants vaut pour vous mais également pour nous ; nous regrettons amèrement de n'avoir réuni sous notre projet que 640 voix. Je suis donc assez objectif et je relative quelque peu les chiffres qui sont les vôtres mais également les nôtres.

Notre groupe « Actions Roncquoise Citoyenne » est dans l'opposition et il s'agit de définir quel sera le rôle de notre opposition.

Je vous le dis solennellement : notre opposition sera constructive, étudiée, raisonnable mais résolue. Elle sera dictée par un seul critère : l'intérêt supérieur du plus grand nombre des Roncquois et non pas pour les Roncquois qui vous ont élu. Il faut aller bien au-delà de ces 3783 votes.

Si les résolutions qui nous seront présentées en Conseil municipal vont dans le sens du programme que nous avons proposé aux Roncquois, il est évident que nous les voterons.

Si elles en sont très éloignées ou insuffisamment proches de notre programme, nous voterons contre ou nous nous abstiendrons.

Je le répète : une opposition constructive, étudiée, raisonnable mais résolue.

Lorsque nous avons établi notre programme, nous avons beaucoup observé la vie roncquoise et nous avons surtout regardé le quotidien des Roncquois. On s'est aperçu qu'il y avait beaucoup de manques, beaucoup d'insuffisances, beaucoup d'imperfections dans le quotidien de notre population et il faut y remédier impérativement.

Nous avons constaté des manques au niveau des halte-garderies et des crèches. Il faudra, à mon avis, faire un effort vraiment très important dans ce domaine, Monsieur le Maire, et je m'adresse également à tous les conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition dont je suis.

Nous avons également constaté des carences très importantes sur les équipements sportifs, qu'ils soient dédiés aux sports de compétition, de loisirs ou pour les écoles. Egalement un effort très important.

Nous avons remarqué qu'il y avait aussi beaucoup à faire au niveau de l'action sociale. Il y a des misères dans la ville de Roncq, il ne faudra pas les oublier. Nous avons été alertés tout récemment par une misère qui s'est manifestée par voie de presse, à laquelle nous avons répondu par une solution. On ne vous a d'ailleurs pas entendu sur le sujet, Monsieur le Maire, et je le déplore.

Nous avons remarqué des carences très importantes en direction des seniors, seniors plus et les personnes âgées : maintien à domicile, hospitalisation à domicile, foyers logements pour que les personnes âgées puissent passer la nuit sans la crainte d'un malaise ; il faut trouver une solution et nous en reparlerons certainement au cours de ce mandat.

Nous avons analysé tout ce qui concernait la fiscalité. Dans ce domaine, je décèle quand même chez vous une espèce de dogme. Or, je pense qu'il faut une fiscalité inventive, qui puisse être évolutive selon les ressources qui entrent dans les caisses de la Commune. Il ne faut pas être bloqué forcément sur le taux de TH de 32,16 % ; il faut éventuellement le baisser si le potentiel fiscal permet de l'ajuster de façon à ce que la charge financière de nos impôts soit la plus faible. Bien entendu, il faut calculer cette imposition en fonction des nouveaux services que nous devons apporter à la population.

La manne financière de notre Ville doit être utilisée en priorité et avant tout pour le quotidien des Roncquois. Il y aura donc des choix à faire, qui ne devront pas forcément se porter vers tout ce qui est très voyant, brillant mais, peut-être, avoir une politique qui tienne un peu plus compte des choses un peu invisibles mais qui facilitent la vie des Roncquois.

C'est exactement ce que nous avons l'intention de faire et nous serons très attentifs à tous les aspects que je viens de relever, Monsieur le Maire.

Dernier point et j'en aurai terminé – Dans votre Charte d'engagement, il y a le mot « écoute ». Or, on entend des bruits un peu partout dans le monde sportif, dans le monde associatif, il faut écouter, bien entendu, c'est important mais il faut surtout entendre, Monsieur le Maire ; j'en ai terminé.

M. LE MAIRE –

Monsieur TELLIER.

M. TELLIER –

Excusez-moi, votre discours m'a laissé sans voix.

Pour faire une moyenne avec M. PLOUVIER, je serai bref : au nom du groupe « Roncq avec Vous » nous vous adressons nos félicitations les plus sincères pour cette élection qui correspond au choix exprimé par une majorité de Roncquois dimanche dernier.

Nous avons bien noté les engagements que vous avez mis en avant dans votre Charte et nous formulons le vœu que vous les mettiez tout d'abord en pratique ici, c'est-à-dire au sein même du Conseil municipal.

Nous attendons, en particulier, de votre part un réel respect des droits de l'opposition que nous représenterons ici durant les six années à venir.

De notre côté, nous nous engageons à être une opposition constructive, dans le respect intégral des valeurs qui sont les nôtres.

Dans cet esprit, nous espérons collectivement, au-delà de nos divergences légitimes, servir au mieux l'intérêt général de notre Commune. Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE –

Merci, Monsieur TELLIER, pour votre intervention.

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

L'article L.2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) prévoit qu'il y a dans chaque commune, un Maire dont nous venons de procéder à l'élection et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du conseil municipal.

En application de l'article L.2122-2 du même code, il appartient à notre assemblée délibérante de déterminer le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 pour 100 de l'effectif légal du conseil.

*En conséquence, nous vous proposons de fixer le nombre des Adjoints à **NEUF** avant d'entreprendre les opérations de désignation de celles et ceux qui auront à assurer cette charge.*

M. LE MAIRE – Le texte de la délibération est en train de circuler ; voyez que l'on n'est pas entièrement dématérialisé ce soir.

Dans l'attente que vous disposiez tous du texte, je vais lire ce projet.

L'article L 2122.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'il y a dans chaque commune un Maire (nous venons de procéder à cette élection) et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal.

Il appartient à notre assemblée délibérante de déterminer le nombre des adjoints au maire sans que ce dernier puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil. En conséquence, je vous propose de déterminer le nombre des Adjoints à 9. Avant d'entreprendre les opérations de désignation de celles et ceux qui auront à assurer cette charge, je vous laisse le soin de prendre connaissance de cette délibération.

Y a-t-il des observations ? (Aucune)

Je porte aux voix la désignation de 9 adjoints. C'est unanime, je vous remercie.

ELECTIONS DES ADJOINTS

M. LE MAIRE – Pour la première fois, nous allons désigner les Adjoints au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. Je vous laisserai naturellement un temps de réflexion, relativement bref toutefois, pour me déclarer s'il y a une ou des listes de candidats aux fonctions d'adjoints qui, je le répète, sont au nombre de 9.

Y a-t-il des candidatures ?

Monsieur DESMET, je vous en prie.

M. DESMET –

Je présente la liste du groupe « Ensemble pour Roncq » aux postes d'Adjoints (9) :

Rodrigue DESMET, Isabelle MARIAGE, Jeannique VANDEWIELE, André VARLET, Chantal VANOVERMEIR, Antonio DA SILVA, Catherine SUBTS, Jean-Louis BEAUVENTRE et Michel PETILLON.

M. LE MAIRE –

Afin de procéder au vote, cette liste, à laquelle est jointe une enveloppe, vous est distribuée. Je précise que, pour être valable, aucune correction, ni annotation ne doit être portée sur cette liste ; vous ne changez pas l'ordre des candidats. C'est un scrutin bloqué.

.../...

Mesdames, Messieurs, les résultats du scrutin sont les suivants :

Tous les conseillers municipaux ont pris part au vote.

Nombre d'enveloppes trouvées	33
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau	5
Majorité absolue	15

Je tiens à saluer la liste de Rodrigue DESMET qui a obtenu 28 voix.

Je vous félicite, Monsieur DESMET.

(Applaudissements)

Nous allons procéder maintenant à la remise de l'écharpe traditionnelle, symbolique aux neuf Adjoints.

J'Invite Monsieur Rodrigue DESMET à me rejoindre.

(Applaudissements)

J'appelle Madame Isabelle MARIAGE.

(Applaudissements)

J'appelle Madame Jeannique VANDEWIELE.

(Applaudissements)

J'appelle Monsieur André VARLET.

(Applaudissements)

J'appelle Madame Chantal VANOVERMEIR.

(Applaudissements)

J'appelle Monsieur Antonio DA SILVA.

(Applaudissements)

J'appelle Madame Catherine SUBTS.

(Applaudissements)

J'appelle Monsieur Jean-Louis BEAUVENTRE.

(Applaudissements)

J'appelle Monsieur Michel PETILLON.

(Applaudissements)

J'avoue qu'on a beau y être préparé, c'est toujours un moment émouvant.

Je vous félicite, Mesdames, Messieurs, et vous invite à faire du bon travail pour notre Ville.

Je vais maintenant demander à Monsieur LAMBLIN de bien vouloir lire la Charte d'engagement que nous avons signée, les uns et les autres, pour notre Commune.

M. LAMBLIN –

Conscients des enjeux et de la responsabilité qui nous attendent avec une vraie volonté de partage et d'évaluation de nos décisions, chacun d'entre nous s'engage solennellement à respecter cette Charte d'engagement.

Nous nous engageons à être présents.

Conseiller municipal, je choisis de donner de mon temps au bon fonctionnement de Roncq. Je me forme à la fonction ; je prends part activement aux réunions du Conseil municipal, des diverses commissions, réunions et au sein des organisations dans lesquelles je représente la Ville.

Je m'implique dans la vie locale.

Je reçois et vais au devant de mes concitoyens.

Nous nous engageons à vous écouter.

Conseiller municipal, je suis à l'écoute de tous les citoyens dans leur diversité. Je favorise la consultation et la concertation.

Cet engagement d'écoute vaut autant en direction des citoyens que des employés municipaux, des représentants associatifs, des entreprises locales et tous acteurs présents à Roncq.

Nous nous engageons à communiquer en toute transparence.

Conseiller municipal, je m'engage à rendre compte de mon travail mené aussi bien collectivement qu'individuellement dans mes délégations. J'en organise l'évaluation permanente selon des modalités arrêtées de concert avec les autres membres du Conseil municipal, après débat et vote.

Je présente à mes concitoyens des informations utiles, complètes et énoncées dans un langage compréhensible par chacun.

Nous nous engageons à respecter chacun.

Conseiller municipal, en tant que représentant de la Ville et de ses habitants, je m'engage à défendre la dignité de l'être humain et je lutte contre toutes les formes de discrimination. Je fais preuve de probité et défends l'équité dans l'accès à tous les services de Roncq, en privilégiant toujours et seulement l'intérêt général.

M. LE MAIRE –

Merci, Monsieur LAMBLIN.

Je vais procéder à la remise tout à fait symbolique mais importante en termes de méthode de travail, de vos ordinateurs portables. Si vous me le permettez, je vais le remettre au doyen et au benjamin de cette assemblée ; d'autres passeront pour vous remettre votre outil informatique.

.../...

Avant de clôturer cette séance de Conseil municipal, je remercie tous les personnels municipaux qui ont oeuvré à la bonne organisation de cette cérémonie qui est toujours un moment fort et fondateur dans l'histoire d'une commune.

Je remercie le Secrétariat général, la Communication, le service Régie.

Je remercie Sébastien SUANT et Maxime, du service Informatique qui, durant toute la semaine, ont paramétré tous ces ordinateurs pour que vous puissiez disposer d'un matériel immédiatement utilisable.

Je remercie tous ceux qui ont beaucoup oeuvré pour faire en sorte que cette séance soit parfaite.

Je tiens à signaler aux nouveaux élus qu'ils ont des documents à signer, notamment les assesseurs.

Après avoir salué le public comme il se doit, de manière républicaine et traditionnelle, nous nous retrouverons aux Anciennes Ecuries pour la traditionnelle photographie du Conseil municipal ainsi que pour les photos individuelles des conseillers municipaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente soirée. Le planning des séances de conseil municipal sera dévoilé dans peu de temps, j'imagine par le biais de courriels. Le rythme de travail sera intense sur avril mais c'est normal, beaucoup d'échéances nous attendent, notamment le débat d'orientations budgétaires et le vote du budget.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre patience et d'être venus en si grand nombre. Finalement, vous faites mentir cette idée qu'il y aurait une faible participation ; vous êtes avec nous ce soir, c'est l'important, cela nous fait chaud au cœur ; merci à tous.

-oOo-

Levée de séance à 20 h 30.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Vincent LEDOUX.